



Bruxelles, le 12 mars 2024

CM 2050/24

PECHE
UK
PROCED

COMMUNICATION

PROCÉDURE ÉCRITE

Correspondant: LIFE.Fisheries@consilium.europa.eu

Tél./Fax: +32 2 281 9381

Objet: Consultations bilatérales UE-Royaume-Uni concernant les possibilités de pêche du lançon pour 2024

- Autorisation de recourir à la procédure écrite
- Autorisation d'approuver les éléments spécifiques de la position de l'Union en anglais uniquement
- Approbation des éléments spécifiques de la position de l'Union

= FIN DE LA PROCÉDURE ÉCRITE

Les délégations sont informées que la procédure écrite lancée par la CM 2048/24 du 12 mars 2024 a été clôturée avec succès le 12 mars 2024 à 14 h 00.

Veillez noter ce qui suit:

- 1) Toutes les délégations ont voté en faveur du recours à la procédure écrite pour définir les éléments spécifiques de la position de l'Union dans les consultations bilatérales entre l'UE et le Royaume-Uni portant sur les possibilités de pêche pour 2024 pour le lançon (document ST 7353/24).
- 2) Toutes les délégations ont voté en faveur de l'approbation en anglais uniquement des éléments spécifiques de la position de l'Union qui figurent dans le document ST 7353/24.

3) La majorité qualifiée requise pour l'approbation des éléments spécifiques de la position de l'Union qui figurent dans le document ST 7353/24 a été atteinte.

Dès lors, les éléments spécifiques de la position de l'Union susmentionnés sont approuvés.

Le secrétariat général du Conseil tient à remercier les délégations et la Commission pour leur coopération.
